

# SOPDI et programme Passeport

## SOPDI

**Vous déposez une demande à votre SOPDI** pour vérifier votre admissibilité aux services financés par le ministère destinés aux adultes ayant une déficience intellectuelle.



Votre SOPDI va **confirmer votre admissibilité**.



Votre **lettre d'admissibilité** est fournie par votre SOPDI.



Vous faites une **demande pour être référé** au programme Passeport.



Vous acceptez de subir une **évaluation de vos besoins en matière de soutien** auprès de votre SOPDI.



Votre SOPDI va communiquer avec vous afin de **planifier l'évaluation de vos besoins en matière de soutien**.



**1<sup>re</sup> rencontre**



**2<sup>e</sup> rencontre**



Votre SOPDI va **partager les résultats de votre évaluation** avec votre agence Passeport.

## PROGRAMME PASSEPORT

**Si vous avez 18 ans ou plus** et que vous donnez votre consentement pour partager vos informations avec Passeport, l'approbation du financement pourrait prendre quelques mois.



Une fois votre demande de financement approuvée, votre agence Passeport vous contactera pour **confirmer votre acceptation des fonds**.



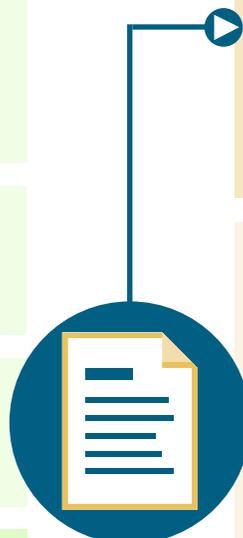
Votre agence Passeport va vous fournir des informations sur le programme Passeport et **vous envoyer une lettre d'approbation pour au moins le montant minimum de financement alloué**, ainsi que les documents à remplir et à signer.



Votre agence Passeport va recevoir vos documents signés, puis **vous serez informé du moment où vous pourrez commencer à soumettre des demandes de remboursement**.



En cas de **modification apportée à votre financement**, votre agence Passeport vous en informera.



Toute **mise à jour** envoyée à votre SOPDI concernant vos besoins en matière de soutien est automatiquement acheminée à votre agence Passeport.